

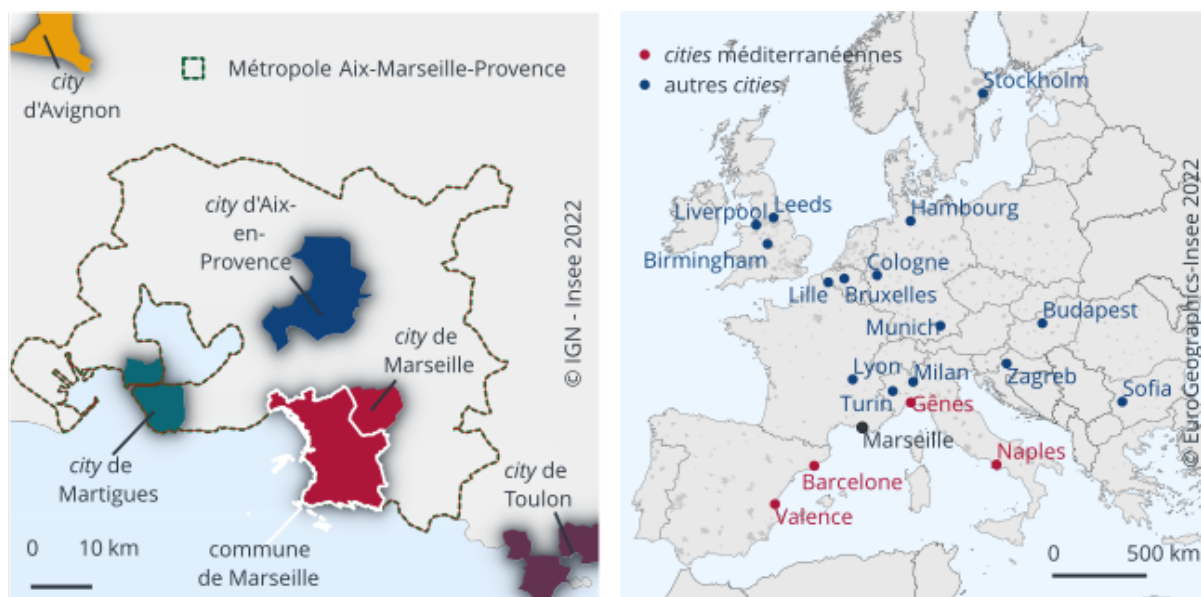
La *city* de Marseille est la 25^e plus peuplée d'Europe. Elle se distingue par une forte natalité et une part élevée d'enfants. Pour autant, la croissance de la population mais surtout de l'emploi est moindre que dans les *cities* européennes de comparaison. Marqué par le poids de la santé et l'administration publique, l'emploi local se caractérise aussi, à l'image de Valence, Gênes ou Naples, par la forte présence du commerce, des transports et de l'hôtellerie-restauration. Le chômage demeure élevé et la part d'emplois qualifiés reste en retrait.

L'usage de la voiture dans les déplacements quotidiens est prépondérant, ce qui contribue à une pollution de l'air par les particules plus élevée que la moyenne des *cities* de taille comparable.

Marseille, 25^e *city* européenne

La Métropole d'Aix-Marseille-Provence a été créée en janvier 2016 suite à la loi de 2014 sur la modernisation de l'action publique territoriale. Dans leur définition administrative, les métropoles françaises ne sont pas comparables aux métropoles européennes de taille équivalente. La notion harmonisée de *city*, qui correspond à la principale zone urbaine densément peuplée d'une métropole, permet une telle comparaison, notamment avec les villes de taille équivalente. Avec 900 618 habitants en 2018, la *city* de Marseille, qui comprend les communes de Marseille, Allauch et Plan-de-Cuques (**figure 1**), se classe au 25^e rang des 1 075 *cities* européennes. La métropole administrative, qui intègre Aix-en-Provence, Aubagne, Martigues et Salon-de-Provence, compte deux fois plus d'habitants.

Figure 1 – La *city* de Marseille et les *cities* de taille équivalente en Europe

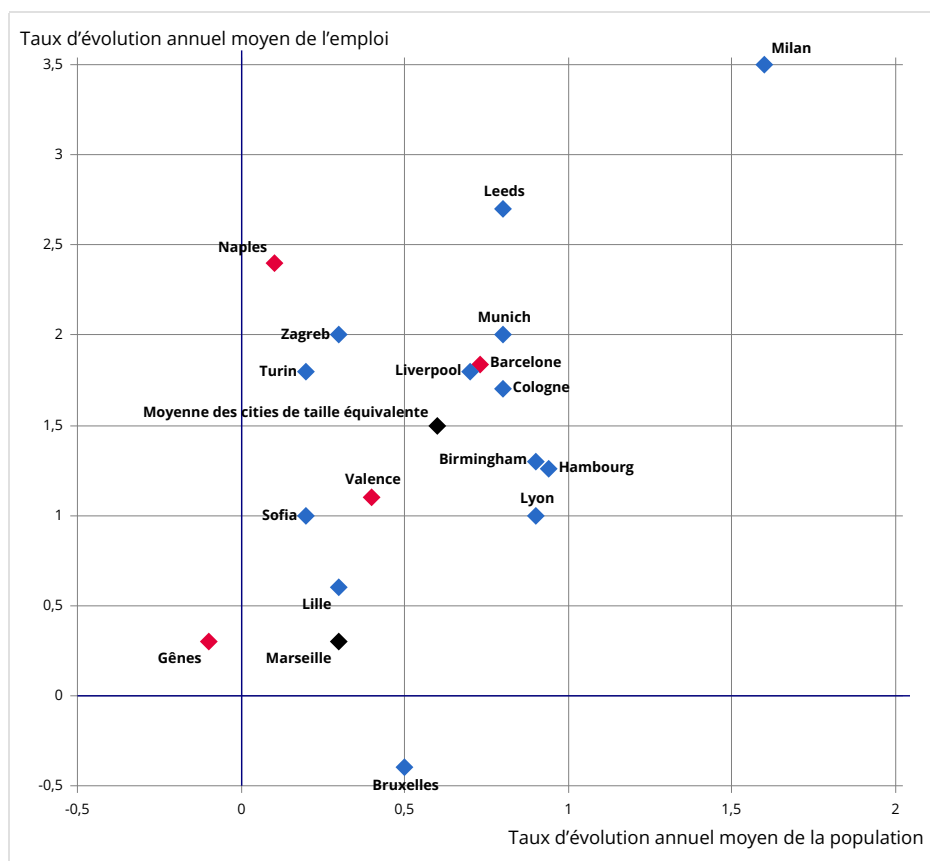


Une city jeune

Un habitant de la *city* de Marseille sur quatre a moins de 20 ans, contre un sur cinq en moyenne dans les *cities* de comparaison. Marseille est au 5^e rang sur ce critère. Si la population comprend beaucoup d'enfants, les jeunes de 20 à 24 ans ne sont que légèrement surreprésentés. À l'inverse, les 25-54 et les 65-74 ans sont sous-représentés. En haut de la pyramide des âges, les personnes âgées de 75 ans ou plus sont aussi présentes que dans la moyenne des *cities* de comparaison. Parmi ces dernières, on compte 1,7 femme pour chaque homme. Les ménages de retraités vivant seuls y sont proportionnellement plus nombreux qu'ailleurs (16 % contre 13 % dans les *cities* européennes comparables).

La population marseillaise progresse de 0,3 % par an en moyenne entre 2013 et 2018, deux fois plus lentement que la moyenne des *cities* de comparaison (**figure 2**). Le solde naturel y contribue pour 0,6 point. La *city* de Marseille est la 1^{re} sur le critère de la natalité des femmes en âge de procréer (73 naissances pour 1 000 femmes de 15 à 44 ans, contre 53 dans les *cities* comparables). La croissance démographique est toutefois freinée par un déficit migratoire, qui perdure de façon atténuée sur la période récente. Celui-ci s'explique en partie par un phénomène de périurbanisation, de nombreuses personnes quittant Marseille pour s'établir à proximité.

Figure 2 – Croissance de la population et de l'emploi de la *city* de Marseille et des *cities* de taille comparable



Notes : les périodes diffèrent selon la disponibilité des données. Pour Marseille et les *cities* françaises, la période étudiée est 2013-2018. Pour les *cities* italiennes, le champ se limite à l'emploi marchand non agricole.

Lecture : la population s'est accrue de 0,3 % en moyenne dans la *city* de Marseille, contre 0,6 % par an pour la moyenne pondérée des *cities* européennes de comparaison.

Source : Eurostat, Audit urbain 2010-2020.

Le défi de l'emploi

L'emploi progresse nettement moins vite dans la *city* marseillaise que dans les *cities* de taille équivalente (+ 0,3 % par an en moyenne contre + 1,6 %). Ce faible dynamisme s'explique en partie par un « effet pays » : après la crise de 2008-2009, l'emploi a davantage rebondi dans les pays voisins qu'en France, où il avait reculé plus modérément. La dynamique de l'emploi est toutefois moins favorable que celle des *cities* de Lyon ou de Lille.

Marseille se caractérise par un taux de chômage relativement élevé. Sur la zone d'emploi de Marseille, le taux de chômage localisé est de 12,4 % en moyenne sur la période 2010-2018, contre 10,4 % pour les *cities* comparables.

Dans la *city* de Marseille, une personne sur quatre vit sous le seuil de pauvreté nationale. La pauvreté concerne particulièrement les familles monoparentales, davantage représentées dans le centre urbain de Marseille que dans les *cities* comparables (8 % contre 5 %).

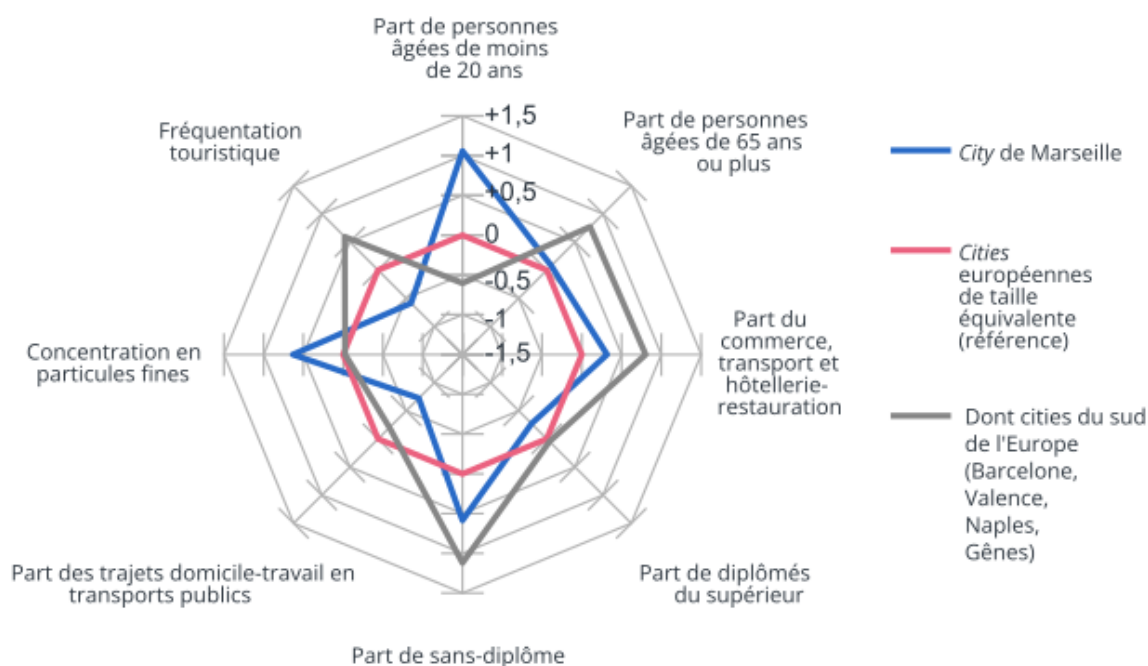
Marseille est la 1^{re} *city* du référentiel pour la part de la santé et de l'administration publique dans l'emploi total. En termes de spécificités sectorielles, l'emploi marchand y est assez similaire à celui des *cities* de Valence, Gênes, Liverpool et Naples, d'autres grands ports européens. Parmi les secteurs marchands non agricoles, 36 % des emplois relèvent du commerce, du transport et de l'hôtellerie-restauration. C'est davantage que dans les villes européennes comparables mais moins que dans les *cities* méditerranéennes (**figure 3**). D'autres secteurs sont surreprésentés comme la construction (9 %), les activités immobilières (4 %) et les services de spectacles, loisirs et services aux particuliers (10 %). À l'inverse, des secteurs à forte valeur ajoutée, tels que l'information et communication, les activités financières et d'assurance, les activités scientifiques et techniques ou les services administratifs et de soutien y sont sous-représentés, alors qu'ils sont plus fréquents dans les *cities* de Stockholm, Munich, Bruxelles, Milan et Cologne. La part des emplois de cadres dans les fonctions « métropolitaines » (prestations intellectuelles, conception-recherche, commerce inter-entreprises, etc.), exercés par une main d'œuvre particulièrement qualifiée, progresse mais reste encore modérée (12,0 % en 2018 contre 9,9 % en 2008).

Les non-diplômés représentent 28 % des 25-64 ans en moyenne sur la période, davantage que dans les *cities* de taille comparable (21 %) mais moins que dans les *cities* méditerranéennes (34 %). Néanmoins le niveau de qualification évolue rapidement : la part de diplômés du supérieur augmente fortement sur la période récente. Les étudiants restent relativement peu nombreux à Marseille (6 % de la population contre 9 % dans le référentiel), car le grand pôle d'enseignement supérieur d'Aix-Marseille Université est majoritairement localisé à Aix-en-Provence, hors de la *city* elle-même.

Le défi des transports et de la pollution de l'air

Dans la *city* de Marseille, l'usage des transports publics pour se rendre sur son lieu de travail est moins répandu qu'ailleurs. 26 % des navetteurs y ont recours contre 34 % dans les *cities* européennes comparables. L'usage des véhicules motorisés (voiture, moto ou autre) est dominant ; or ces déplacements participent à la pollution atmosphérique. La concentration annuelle moyenne de particules PM10 est de 32,2 µg/m³, contre 27,0 µg/m³ en moyenne dans les *cities* européennes comparables.

Figure 3 – Indicateurs sur la *city* de Marseille et les *cities* européennes de taille équivalente



Note : pour chaque indicateur, plus on va vers le centre du radar plus la valeur est faible. Les indicateurs sont centrés et réduits : une valeur égale à 0 indique un indicateur similaire à la moyenne des 19 *cities* européennes de taille équivalente.

Lecture : la part de personnes âgées de moins de 20 ans est surreprésentée dans la *city* de Marseille par rapport à la moyenne des *cities* de taille similaire. L'écart à la moyenne est de + 1,1 écart-type.

Source : Eurostat, Audit urbain 2010-2018.

Encadré – Partenariat

Cette étude est issue d'un partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Documentation

La source utilisée est l'**Audit urbain** d'Eurostat, qui permet de comparer les conditions de vie des 1 075 principales villes (*cities*) de l'Union européenne, de Suisse et du Royaume-Uni, sur des thèmes variés tels que la démographie, le logement ou le tourisme. Des moyennes 2010-2018 ont été utilisées pour la plupart des indicateurs.

Le concept d'étude des *cities* est issu d'une méthodologie commune à Eurostat et l'OCDE. Une *city* se compose des communes dont la majorité de la population vit dans un centre urbain d'au moins 50 000 habitants. Ces centres urbains sont sélectionnés à partir de carreaux contigus d'au moins 1 500 habitants par km².

La *city* de Marseille est comparée à un référentiel composé de 19 *cities* dont la population est comprise entre 475 000 et deux millions d'habitants : Hambourg, Budapest, Barcelone, Munich, Milan, Sofia, Bruxelles, Lyon, Cologne, Naples, Stockholm, Lille, Turin, Zagreb, Valence, Birmingham, Leeds, auxquelles s'ajoutent les *cities* portuaires de Gênes et Liverpool.

Notes

Le concept d'étude des *cities* est issu d'une méthodologie commune à Eurostat et l'OCDE. Une *city* se compose des communes dont la majorité de la population vit dans un centre urbain d'au moins 50 000 habitants. Ces centres urbains sont sélectionnés à partir de carreaux contigus d'au moins 1 500 habitants par km².

La *city* de Marseille est comparée à un référentiel composé de 19 *cities* dont la population est comprise entre 475 000 et deux millions d'habitants : Hambourg, Budapest, Barcelone, Munich, Milan, Sofia, Bruxelles, Lyon, Cologne, Naples, Stockholm, Lille, Turin, Zagreb, Valence, Birmingham, Leeds, auxquelles s'ajoutent les *cities* portuaires de Gênes et Liverpool.

Pour en savoir plus

- Rouaud P., Sanzeri O., « **Bouches-du-Rhône – En dépit d'une croissance de l'emploi, d'importantes poches de pauvreté** », *Insee Analyses Provence Alpes Côte d'Azur* n° 92, mars 2021.
- Eurostat, **Audit urbain** [🔗](#).
- **Composition communale des *cities* françaises.**



Institut national de la statistique et des études économiques
Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur - 17 rue Menpenti - CS 70004 - 13395 Marseille Cedex 10
Directeur de la publication : Valérie Roux